



## La gestion des déchets solides en Oman

Octobre 2018

© DG Trésor

*Longtemps délaissé par les autorités, le secteur de la gestion des déchets solides reste aujourd'hui à l'état embryonnaire, bien que l'impulsion ait été lancée pour sa revitalisation sous l'égide de l'entreprise publique Be'ah, qui devrait finaliser prochainement la privatisation de la filière (en externalisation) à des opérateurs étrangers. Le gouvernement semble, dans le même temps, s'intéresser de plus près au secteur, dans le cadre de sa nouvelle politique de diversification du mix énergétique (97 % de la production d'électricité provenant actuellement du gaz), en initiant de nombreux projets de valorisation des déchets.*

### **1. Le secteur des déchets est dorénavant reconnu comme un enjeu prioritaire pour le Sultanat**

Le volume de déchets municipaux générés en Oman est estimé à 2 M de tonnes annuelles en 2017, soit 1,2 kg / jour / habitant, l'un des taux les plus élevés au monde. Conséquence de la croissance démographique (+3,2 % / an) et du développement économique du Sultanat, il serait amené à atteindre 3,7 M de tonnes annuelles d'ici 2040. Bien qu'une part importante des déchets municipaux soit en théorie recyclable, le Sultanat ne dispose pour le moment d'aucune facilité dédiée, les déchets municipaux étaient pour la plupart acheminés dans l'une des 350 décharges à ciel ouvert du Sultanat. *Be'ah*, l'entité en charge de superviser le secteur, envisage ainsi de fermer les décharges à court-terme et de les remplacer par 10 à 11 centres d'enfouissement (dont 4 sont actuellement en opération) et 18 à 25 stations de transfert (contre 6 actuellement). Ce plan s'accompagne d'un objectif de réduction du volume de déchets à moins de 1 kg / jour / habitant en sensibilisant la population. *Be'ah* ambitionne également d'atteindre 0 émissions de CO<sub>2</sub> à partir des décharges d'ici 2020, et de favoriser le recyclage, un système à deux poubelles devant être déployé sur tout le territoire d'ici quelques années.

Les déchets dangereux (1,5 M de tonnes annuelles) sont actuellement réexportés, le contrat de gestion de la première usine de traitement du Sultanat située à Sohar (capacité de 42 000 tonnes annuelles) ayant tout juste été remporté par *Suez* (en juillet 2018) pour une durée de 42 mois. A noter également que le Sultanat générerait chaque année, d'après *Be'ah*, jusqu'à 3 à 5 M de tonnes de déchets liés au secteur de la construction, 45 000 tonnes de pneus hors d'usage, 14 000 tonnes de batteries au plomb et 89 000 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques. Les déchets médicaux représentent quant à eux environ 4 500 tonnes annuelles, dont la quasi-totalité est traitée dans l'une des trois usines gérées par la société émirienne *Averda* et situées à Sohar, Mascate et Salalah.

### **2. La valorisation des déchets s'inscrit dans la politique de diversification du mix énergétique**

A long terme, la stratégie du Sultanat consiste à encourager la production d'énergie à partir des déchets, *Be'ah* ambitionnant d'atteindre un taux de récupération des déchets de 60 % d'ici 2020 (puis 80 % d'ici 2030). Un premier projet, porté par *OPWP*, l'entité en charge de l'approvisionnement en électricité et en eau, est à l'étude. D'une capacité de 50 MW d'électricité et de 1,4 M de tonnes de déchets, avec une mise en service prévue en 2022, il devrait se décliner sous la forme d'un PPP incluant un accord d'achat de long-terme avec *OPWP*. En parallèle, un projet de développement de la biomasse est en phase d'étude, jusqu'à 8 usines de biomasse, d'une capacité variant de 1 MW à 2,5 MW, pouvant être développées pour produire de l'électricité selon *Be'ah*. Ces deux projets prioritaires, d'un coût conjoint estimé à 184 M OMR, sont mentionnés dans le dernier rapport, consacré au secteur énergétique, du programme d'accélération de la diversification économique (*TANFEEDH*), dont l'un des objectifs principaux est d'endiguer la croissance de la consommation de gaz, en particulier celle du secteur de l'électricité (dépendant à 97 % du gaz pour sa production). *Be'ah* souhaite par la suite développer des projets similaires, notamment en allouant l'énergie

issue des déchets solides à la consommation en électricité des usines de dessalements (« *waste-to-energy-to-water* ») ou à l'extraction assistée de pétrole. *Be'ah* étudie en parallèle d'autres applications de revalorisation, telles que le « *waste-to-fuel* », pour lequel un accord d'entente (« *MoU* ») a été signé avec *Oman Cement Company* en septembre 2018 pour utiliser une partie des 45 000 tonnes de pneus hors d'usage comme carburant dans les cimenteries. A noter également que *Suez* envisagerait, dans le cadre de son contrat de développement d'usine de traitement des déchets dangereux à Sohar, de construire une usine de revalorisation d'une capacité de traitement de 50 000 tonnes par an.

### 3. Le secteur des déchets est progressivement externalisé à des opérateurs internationaux

Au vu des restrictions budgétaires auxquelles sont confrontées les entreprises publiques, le recours aux acteurs privés est une solution privilégiée. *Be'ah* a donc émis des appels d'offre relatifs à la collecte, au transport, au traitement et au recyclage des déchets ménagers pour toutes les provinces du Sultanat. A ce jour, la privatisation du secteur est quasiment achevée, des appels d'offre ayant été remportés par la société espagnole *Urbasar* pour la province Al Batinah sud, par la société émirienne *Averda* pour l'Al Dakhiliyah et le Dhofar, par le portugais *Suma* pour l'Al Sharqiyah sud, par la *joint-venture* entre *Veolia* et *Al Ramooz* (Oman) pour l'Al Dhahirah et l'Al Buraimi et enfin par un consortium entre *Khimji Ramdas* (Oman), *Imdaad* (EAU) et *Ramky Enviro Engineers* (Inde) pour l'Al Batinah nord et le Musandam. Les deux contrats les plus importants pour Mascate, ainsi que ceux pour l'Al Sharqiyah nord et l'Al Wusta (qui comprend la zone économique spéciale de Duqm), n'ont pas encore été attribués. Les projets de gestion de traitement des déchets industriels et dangereux seront également très probablement développés par le secteur privé, à l'image de l'usine de Sohar qui sera donc gérée par *Suez*. De même, les projets de revalorisation et de biomasse seront certes initiés par *Be'ah* (en lien avec *OPWP*), mais la conception et la gestion reviendront à des opérateurs internationaux faisant d'état d'une expérience tangible en la matière (selon les mots de *Be'ah*).

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate (adresser les demandes à [mascate@dtresor.gouv.fr](mailto:mascate@dtresor.gouv.fr)).

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



#### Publication du Service économique de Mascate

Ambassade de France au Sultanat d'Oman  
Madinat Qaboos PC 115, MASCATE  
PO Box 208

Rédigé par : Louis MANGENOT

Revu par : Gilles BORDES

Version du 22/10/2018